

Délibérations de la séance ordinaire du 23 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt trois novembre à 20 h le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie sous la présidence de M. PASSAYS Jean par suite de la convocation faite le dix huit novembre.

Présents : PASSAYS Jean, SALLÉ Éric, PARIS Nelly, SILANDRE Odile, PICOT Jacques, BOULLÉ Emmanuel, HAVARD Carine, ROULLEAUX Annie, EASTWOOD Anne, CLOUARD Johan, DESGRIPPES Marie-Claire, MONTECOT Pascal, COTTON Colette.

Absents excusés : BECHET Raymond, LECHEVALIER Loïc, a donné pouvoir à Odile Silandre.

Secrétaire de séance : SALLÉ Éric

Indemnité de gardiennage de l'église

En raison du décès du prêtre Gérard MORIN, l'indemnité de gardiennage de l'église doit être revue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de fixer l'indemnité annuelle de gardiennage de l'église à 150 € et de l'attribuer à M. LESERGENT Albert, gardien.

Décision modificative sur le budget annexe du garage de l'Angle

Le conseil municipal, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2021 pour le budget annexe du garage de l'Angle comme suit : + 54 € à l'article 62871 et + 54 € à l'article 70878.

Décision modificative sur le budget principal

Le conseil municipal, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2021

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	6232	Fêtes et cérémonies	-2 000,00
011	6226	Honoraires	-1 000,00
011	615221	Bâtiments publics	-4 000,00
011	60631	Fournitures d'entretien	-1 426,00
65	65548	Autres contributions	24 497,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
77	7788	Produits exceptionnels divers	975,00
75	752	Revenus des immeubles	800,00
73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou ...	11 278,00
70	7021	Ventes de récoltes	330,00
70	70311	Concession dans les cimetières (produit net)	300,00
70	7035	Locations de droits de chasse et de pêche	200,00
70	7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	348,00
70	70872	Par les budgets annexes et les régies municip...	640,00
70	70876	Par le GFP de rattachement	1 200,00

Convention d'occupation du domaine public avec FREE Mobile

Monsieur PASSAYS expose au Conseil Municipal le projet de contrat avec Free Mobile d'implanter un pylône d'une hauteur de 45 mètres environ sis à La Bourdonnière - Stade de Football, rue de la Bisotière, sur la parcelle cadastrée Section C Numéro 941.

La surface louée sera de 56m². Le loyer annuel toutes charges incluses sera d'un montant global et forfaitaire de 1000€ (Mille euros), payable semestriellement et d'avance le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : autorise Monsieur le Maire ou ses adjoints à signer le bail et tout acte y afférant.

Rapport d'activités 2020 de la communauté d'agglomération Mt St Michel Normandie

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique.

Le conseil municipal, prend acte de la communication du rapport d'activités 2020 de la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie.

Provisions pour créances douteuses

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'adopter, pour le calcul des dotations aux provisions des créances douteuses, à compter de l'exercice 2021, et pour l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes), la méthode prenant en compte l'ancienneté de la créance comme premier indice des difficultés pouvant affecter le recouvrement d'une créance, avec des taux forfaitaires de dépréciation applicable de la manière suivante :

Exercice de prise en charge de la créance,

Taux de dépréciation N 0 % N-1 5 % N-2 30 % N-3 60 % Antérieur 100 %

Résultat de la troisième consultation pour les travaux d'aménagement de la boulangerie

Une troisième consultation des entreprises a été réalisée du 21 septembre au 21 octobre 2021, pour une relance des lots 2 et 3, infructueux.

2 plis ont été reçus et ouverts le 22 octobre. Après analyse des offres par l'architecte le conseil municipal, décide de retenir l'entreprise Degrenne de Lonlay L'Abbaye, pour la somme de 34 538,73 € HT.

Le récapitulatif des lots est :

Lot 1 – Démolition - Gros œuvre – enduits aménagements	Constructions RIVIERE de Ducey	79 475,00 € HT
Lots 2 et 3 – Charpente Couverture	DEGRENNE de Lonlay L'Abbaye	34 538,73 € HT
Lot 4 – Menuiseries extérieures	LOUISE de La Coulonche	12 844,99 € HT
Lot 5 – Menuiseries intérieures	LOUISE de La Coulonche	18 911,69 € HT
Lot 8 – Chape Carrelage Faïence	SCHMITT de Athis Val de Rouvre	12 804,54 € HT
Lot 7 – Peinture et revêtements de sols	DECOSTYL de Saint Hilaire du Harcouët	2 548,00 € HT
Lot 8 – Plomberie Chauffage Sanitaires	DOUBLET de Poilley	19 068,25 € HT
Lot 9 – Électricité Courants forts / courants faibles	EJS de Domfront en Poirais	15 233,00 € HT

Soit un total de travaux de 195 424,20 € HT

Affaires diverses

Consultation diabétologue au local de télé-médecine à compter du 8 décembre 2021

Site internet : le nouveau site : www.saintgeorgesderouelley.fr est opérationnel.

Fermeture de la trésorerie de Mortain

Mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) pour au 1^{er} janvier 2022 ; pour le sud du département de la Manche, elles se traduisent de la manière suivante :

- Sphère de la fiscalité des particuliers :

Création du SIP d'Avranches par transfert de l'assiette et du recouvrement de l'impôt des particuliers gérés par les SIP-SIE d'Avranches, de Granville et de Mortain, avec maintien d'une antenne pérenne sur Mortain

- Sphère de la fiscalité des professionnels :

Création du SIE d'Avranches par transfert de l'assiette et du recouvrement de l'impôt des professionnels gérés par les SIP-SIE (partie SIE) d'Avranches, de Granville et de Mortain

- Sphère du secteur public local :

⚡ Création du Service de gestion comptable d'Avranches, assurant la gestion de l'ensemble des collectivités locales relevant de l'EPCI CA Mont-Saint-Michel Normandie actuellement suivie par les Trésoreries d'Avranches, de Mortain-Bocage, de Pontorson et de Saint-Hilaire-Isigny

⚡ Création de la Trésorerie hospitalière de Granville assurant la gestion de l'ensemble de l'activité EPS relevant du périmètre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Groupe hospitalier Mont-Saint-Michel

» actuellement suivie par le SGC de Granville et les Trésoreries de Mortain, Pontorson et de Saint-Hilaire-Isigny

✚ création du Service d'appui au réseau SAM22, adossé à la Trésorerie hospitalière de Granville, service spécialisé dans la gestion des budgets M22 et des dossiers d'hébergés qui s'y rattachent, pour d'une part les budgets M22 détachables relevant de l'actuel périmètre des Trésoreries d'Avranches, Mortain et Pontorson, ainsi que du SGC de Granville, et pour d'autre part les budgets M22 non détachables relevant de l'actuel périmètre des Trésoreries d'Avranches et Torigny-les-Villes, ainsi que des SGC de Coutances, Granville et Saint-Lô

✚ Création de 3 emplois de Conseiller aux décideurs locaux sur le périmètre relevant de la CA du Mont-Saint-Michel Normandie, 2 installés sur Avranches et 1 sur Mortain-Bocage

Prochaine réunion, Mardi 14 décembre à 20 h 30.

Le Secrétaire

